

# L'AUTONOME

f l fafae.qc.ca

## RENFORCER L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE ENSEIGNANTE :

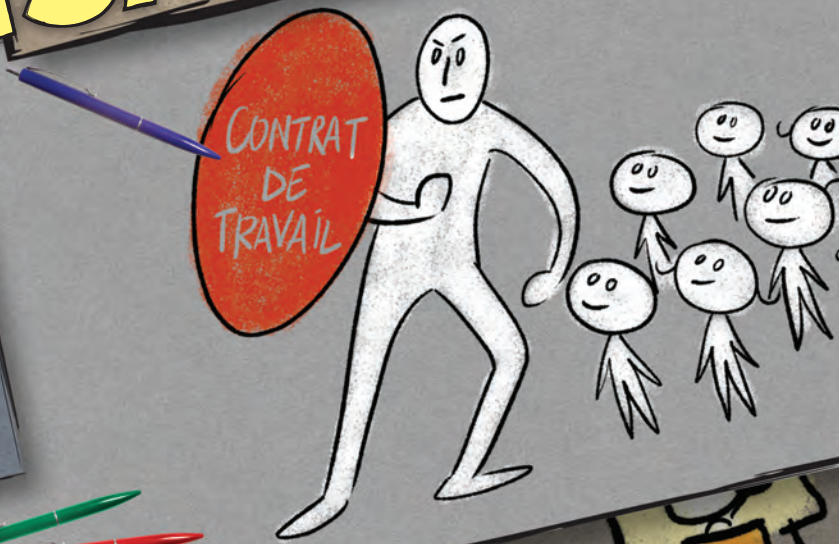
la réponse de la  
FAE à la réforme  
annoncée des  
commissions  
scolaires

## PORTRAIT DU SYNDICALISME EN 2015-

entrevue avec  
Jean-Noël Grenier

GRAND DOSSIER:

# MOBILISATION



# TABLE DES MATIÈRES

## MARS

Volume 8 | Numéro 2



- 3 Mot du président
- 4 L'Alliance FIQ-FAE prend des allures d'arme de mobilisation massive !
- 5 Près de 1 200 enseignantes et enseignants bravent le froid pour manifester leur colère !
- 6 De l'action pour Bolduc !
- 7 Aimer et partager : deux verbes qui se conjuguent avec Facebook !
- 8 Portrait du syndicalisme en 2015 - entrevue avec Jean-Noël Grenier
- 10 Renforcer l'autonomie professionnelle enseignante : la réponse de la FAE à la réforme annoncée des commissions scolaires
- 12 Une hausse de taxes reportée pour cause de bonne santé !
- 13 Émile Proulx-Cloutier : l'engagement, le vrai
- 14 Mépris du gouvernement : le sujet de l'heure !
- 15 Suggestions de lecture

### DÉPÔT LÉGAL

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015
  - Bibliothèque et Archives Canada, 2015
- ISSN 1923-5488

### RÉDACTION EN CHEF

Josée Gaulin

### RÉDACTION

Hélène St-Pierre

### COLLABORATION AU CONTENU

Wilfried Cordeau  
Suzanne Lapicerella  
Marie-Josée Nantel  
Marie-Ève Rancourt

### COORDINATION DE PRODUCTION/RÉVISION

Hélène St-Pierre

### PHOTOS

Suzanne Lapicerella  
Guillaume Larose

### GRAPHISME

Tonik Groupimage

### IMPRESSION

Deschamps impression

La reproduction de cette revue, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.

FPO LOGO FSC

# Mot du président



## Enseignantes et enseignants, unissons-nous!

Chères et chers collègues,  
Le 15 décembre dernier, dans le cadre du processus de négociation de la convention collective de ses employées et employés, le gouvernement libéral présentait ses propositions en matière de salaire, de retraite et de droits parentaux aux quelque 100 000 membres de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec - FIQ et de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). La réaction de l'Alliance FIQ-FAE a été immédiate : ces propositions sont méprisantes. Elles ont comme seul objectif de nous appauvrir. Encore.

On nous dit qu'il faut faire notre part, être solidaires de l'effort collectif pour arriver à équilibrer les comptes publics. Pourtant, au cours des dix dernières années, alors que la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) se situait à 19 %, les augmentations salariales consenties au personnel enseignant pour la même période se sont élevées à 14,5 %. Un écart en pourcentage qui s'est traduit par un appauvrissement réel. Au nom du gouvernement libéral, le président du Conseil du trésor, Martin Coûteux, nous offre... 3 % sur cinq ans ! Le gouvernement veut encore venir fouiller dans nos poches et exiger que nous en fassions encore plus. C'est assez. Nous avons déjà trop donné.

Qui plus est, le gouvernement ne veut pas seulement nous appauvrir durant notre vie active. Il veut aussi le faire lorsque nous cessons de travailler. Ainsi, selon lui, nous ne travaillons pas assez longtemps; l'âge de la retraite devrait passer de 60 à 62 ans, et il faudrait ajouter trois ans aux cinq années qui servent déjà à calculer la rente. Toutes ces mesures ne visent qu'une chose : nous faire travailler plus longtemps pour une rente moins élevée.

De toute évidence, il ne faut pas avoir franchi le seuil d'une salle de classe pour oser présenter des offres aussi méprisantes. L'ex-ministre Bolduc a eu beau pavoiser devant le parterre de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain en traitant de « La réussite des élèves : au cœur de nos

priorités »<sup>1</sup>, il est clair que les paroles ne suivent pas les gestes. Pour la seule année 2014-2015, les écoles publiques ont été privées de 150 millions de dollars. Si la réussite des élèves était une priorité, il reconnaîtrait l'importance de notre travail et du financement adéquat des écoles. Pour l'instant, il la nie outrageusement et c'est à nous de la lui rappeler.

Le gouvernement actuel ne fait pas exception. En plus de dévaloriser notre travail, les gouvernements qui se succèdent empilent les réformes les unes sur les autres, et nous nous retrouvons à porter le poids du réseau de l'éducation. La plus récente réforme, que les *pédagogues* ont appelé pompeusement « réforme pédagogique », a confiné les enseignantes et enseignants à un rôle d'exécutant, d'animateur, de facilitateur, de passeur, de gentil organisateur. Non seulement nous rend-on responsables des résultats des élèves, mais on nous prive des moyens nécessaires à l'exercice de notre travail et on nous dépouille de notre expertise ! Toute une preuve que la réussite des élèves est une priorité du gouvernement...

Devant ces multiples attaques, la mobilisation prend forme. D'ailleurs, dans ce numéro de *L'Autonome*, nous vous dressons le bilan des récentes manifestations organisées dans le cadre du plan d'action-mobilisation relatif à la négociation de notre contrat de travail. Messieurs Couillard, Bolduc et Coûteux ont déjà eu droit à plusieurs comités d'accueil bruyants, et ce n'est que le début. Le nouveau ministre François Blais y aura droit aussi ! Les enseignantes et enseignants sont plus que jamais en colère et se tiendront debout. Le printemps étudiant était en 2012, mais le printemps enseignant sera en 2015.

La grogne que nous vivons en nos rangs se fait sentir partout ailleurs. Les mouvements de contestations se multiplient – Profs contre l'austérité, Refusons l'austérité, Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, etc. – et des manifestations communes s'organisent entre les groupes communautaires, sociaux,

étudiants et syndicaux afin de dénoncer ensemble les mesures d'austérité du gouvernement.

Cette mobilisation massive n'est pas étonnante, puisque derrière le mépris du gouvernement Couillard se cache une réalité plus insidieuse : la mise à mort progressive du modèle québécois hérité de la Révolution tranquille qui a permis au Québec de sortir de la Grande Noirceur et d'assurer l'égalité des chances pour toutes et tous. Un modèle qui a pourtant permis aux Québécoises et Québécois d'accéder à l'éducation. Il ne faut pas se leurrer : le gouvernement cherche à démanteler l'État. En moins de 10 ans, le gouvernement a privé les écoles publiques d'un milliard de dollars, privant ainsi les élèves et les enseignantes et enseignants des services dont ils ont pourtant besoin et auxquels ils ont droit.

Nous sommes les derniers gardiens du réseau de l'éducation. Rappelons-nous que la lutte que nous menons aujourd'hui est aussi celle des services publics. Nous n'avons pas à rougir de nos demandes. Elles témoignent de l'importance du travail que nous effectuons quotidiennement auprès des élèves, jeunes et adultes.

Cette lutte, nous la menons parce que nous nous respectons suffisamment, parce que nous sommes fiers de ce que nous sommes, parce que nous sommes en droit d'exiger du gouvernement qu'il reconnaisse notre contribution à l'édification d'une société plus juste.

Comme le disait Louise Michel<sup>2</sup> : « La tâche des instituteurs, ces obscurs soldats de la civilisation, est de donner au peuple les moyens intellectuels de se révolter ».

Alors unissons-nous et clamons haut et fort que nous méritons mieux que le mépris !

Sylvain Mallette

<sup>1</sup> Titre de la conférence donnée le 20 février 2015 par l'ex-ministre Yves Bolduc aux gens d'affaires réunis par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

<sup>2</sup> Louise Michel était institutrice en France au 19<sup>e</sup> siècle. Elle a été exilée en Nouvelle-Calédonie pour avoir participé activement, de mars à mai 1871, à la Commune de Paris.

# L'ALLIANCE FIQ-FAE PREND DES ALLURES D'ARME DE MOBILISATION MASSIVE !



La présidente de la FIQ, Régine Laurent, et le président de la FAE, Sylvain Mallette, se sont tous deux adressés aux personnes déléguées en dénonçant le mépris des propositions patronales.



Les personnes déléguées gonflées à bloc ont déambulé dans les rues du centre-ville montréalais, perturbant ainsi la circulation.

C'est le 27 janvier dernier qu'avait lieu le premier rassemblement des personnes déléguées de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec - FIQ et de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE)<sup>1</sup>. Accueillies par la présidente de la FIQ, Régine Laurent, et le président de la FAE, Sylvain Mallette, plus de mille personnes, professionnelles en soins, enseignantes et enseignants, sont venues réfléchir à l'impact des mesures d'austérité du gouvernement libéral sur les services publics, sur ses travailleuses et travailleurs de même que sur les usagères et usagers. Les propos des experts invités ont été chaudement applaudis par une assemblée impatiente de manifester sa colère; une assemblée qui venait de saisir l'ampleur de la désinformation dont le gouvernement Couillard gave la population.

Unies dans leur lutte pour obtenir une bonification des conditions salariales de leurs

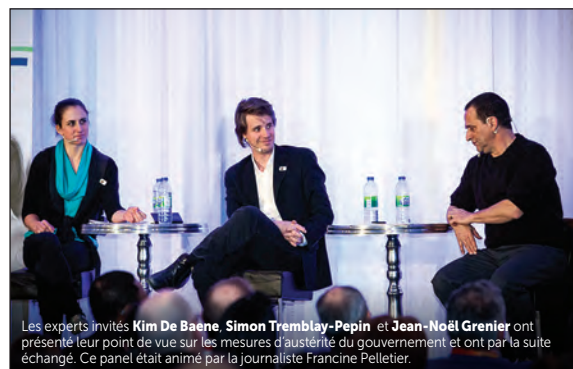
membres, protéger leur régime de retraite et leurs droits parentaux, madame Laurent et monsieur Mallette ont tour à tour réaffirmé aux personnes participantes le bien-fondé des revendications qu'ils portent en leur nom et l'importance d'être mobilisés dans le cadre de la négociation en cours. La comédienne Maryvonne Cyr a ensuite offert avec générosité un monologue humoristique décrivant avec justesse les écueils et les dénominateurs communs de chacune des professions.

Énergisée, l'assemblée était ensuite fin prête à accueillir Jean-Noël Grenier, professeur en relations industrielles à l'Université Laval, Simon Tremblay-Pepin, chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), et Kim De Baene, co-porte-parole de la Coalition opposée à la

tarification et à la privatisation des services publics. Quelques constats ont pu être tirés du panel animé par la journaliste Francine Pelletier :

- l'austérité est un choix idéologique;
- plusieurs autres solutions pourraient équilibrer le budget du gouvernement sans attaquer les réseaux publics de santé et d'éducation;
- la dette du Québec est inférieure à la plupart des pays de l'OCDE. Ce sont les ménages québécois qui sont surendettés;
- seule une mobilisation massive permettra de créer avec le gouvernement le rapport de force nécessaire à la conclusion satisfaisante de la négociation en cours.

La journée s'est conclue par une manifestation bruyante dans les rues du centre-ville de Montréal, accompagnée d'une remarquable couverture médiatique sur les grands réseaux nationaux de télévision et de radio ainsi que dans la presse écrite. Les personnes déléguées des deux fédérations sont reparties dans leur milieu plus déterminées que jamais à revendiquer les conditions de travail qu'elles méritent et à gagner cette importante bataille.



Les experts invités Kim De Baene, Simon Tremblay-Pepin et Jean-Noël Grenier ont présenté leur point de vue sur les mesures d'austérité du gouvernement et ont par la suite échangé. Ce panel était animé par la journaliste Francine Pelletier.

<sup>1</sup> Rappelons que depuis juin 2014, la FIQ et la FAE ont uni leurs forces en formant une alliance visant à faire valoir les revendications économiques des professionnelles en soins et du personnel enseignant dans le cadre de la négociation nationale avec le gouvernement. L'Alliance FIQ-FAE représente près de 100 000 travailleuses et travailleurs.

# PRÈS DE 1 200 ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS BRAVENT LE FROID POUR MANIFESTER LEUR COLÈRE !

**À** la veille de la reprise des travaux parlementaires à l'Assemblée nationale du Québec, le 9 février dernier, près de 1 200 enseignantes et enseignants en colère ont bravé le froid polaire pour dénoncer le mépris du gouvernement actuel. Plus mobilisés que jamais, ils se sont rassemblés devant le bureau montréalais du premier ministre Philippe Couillard, après leurs heures de classe, pour exprimer à nouveau leur rage face à sa politique d'austérité qui menace les services publics.

« Le gouvernement persiste et signe, sans tenir compte de la capacité de payer de la classe moyenne et de l'impact sur les générations futures. Eh bien ! Philippe Couillard nous trouvera encore sur son chemin. Les enseignantes et enseignants méritent mieux et nous n'arrêterons pas de le revendiquer ! », a déclaré Sylvain Mallette, président de la FAE. « C'est assez ! » ont aussi scandé avec ardeur les manifestantes et manifestants, armés de trompettes et de drapeaux, qui ont promis d'être présents chaque fois qu'il le faudrait lors des prochains rassemblements.

Au final, la manifestation, qui a duré une heure sous l'œil attentif de plusieurs caméras de télévision et des photographes de presse, aura aussi permis aux présidences de plusieurs syndicats affiliés à la FAE d'inviter les profs à faire du bruit... dans leur milieu !



# DE L'ACTION POUR BOLDOC !

C'est tout un comité d'accueil auquel a eu droit l'ex-ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, lors de sa conférence intitulée « La réussite des élèves : au cœur de nos priorités », à l'hôtel Hyatt le 20 février dernier. De concert avec les militantes et militants du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN) et de la Fédération des syndicats (FSE-CSQ), plusieurs membres de la Fédération autonome de l'enseignement ont envahi les mezzanines du Complexe Desjardins, auquel est relié l'hôtel Hyatt, lors de l'arrivée du ministre. Unis pour la même cause, ils ont tous dénoncé bruyamment l'absurdité d'une telle conférence, alors que le gouvernement Couillard ne cesse d'imposer des compressions au milieu de

l'éducation et qu'il prive l'école publique des moyens dont elle a besoin pour accomplir sa mission. À un certain moment, on ne savait plus où donner de la tête tellement l'action était au rendez-vous ! Non seulement les manifestantes et manifestants ont-ils fait vibrer leurs trompettes puis ont brandi une bannière géante où l'on pouvait lire : « Arrêtons le sinistre de l'Éducation », mais des dizaines d'autres bravaient le froid sous l'œil attentif des passants et dénonçaient en même temps la logique néolibérale qui commence à s'installer dans le milieu de l'éducation.

Moins d'une semaine plus tard, le ministre Bolduc remettait sa démission et était remplacé par François Blais. Malgré ce vent de nouveauté, l'actuel ministre ne doit pas s'attendre à une accalmie !



## AIMER ET PARTAGER : DEUX VERBES QUI SE CONJUGENT AVEC FACEBOOK !

En moins de dix ans, l'utilisation des médias sociaux a augmenté à une vitesse fulgurante. Pendant que les médias traditionnels voient leurs cotes d'écoute chuter, le nombre de personnes branchées à Internet ne cessent de croître. De toute évidence, les habitudes du grand public se sont modifiées. Les médias de la presse écrite et de la télévision se sont adaptés en ajoutant les plateformes sociales, comme Facebook et Twitter, parmi leurs moyens de promotion et de diffusion de leur contenus et surtout de rétroaction avec leurs auditoires. Devant ce constat, les organisations doivent aussi adopter d'autres pratiques. La FAE a emboité le pas.

**D**epuis quelques années déjà, la notion d'échange et de conversation qui caractérise les médias sociaux a modifié le paradigme communicationnel. Ainsi, de plus en plus d'individus ont voix au chapitre, et la force du nombre impose de considérer le citoyen ordinaire comme un influenceur à part entière, au même titre que les groupes d'intérêts organisés. Les propos de monsieur et madame Tout-le-monde partagés sur les médias sociaux sont lus, relayés et analysés par les décideurs, les gestionnaires de communautés, les sondeurs et autres spécialistes de l'information.

Les organisations de tout genre les utilisent elles aussi comme un moyen complémentaire pour diffuser des informations auprès de leurs publics cibles. Pour sa part, la FAE les utilise pour s'adresser aux leaders d'opinion que sont les journalistes, les acteurs du milieu de l'éducation et les gouvernements, mais aussi pour échanger avec les enseignantes et enseignants qu'elle défend. Et en cette année de négociation de leur contrat de travail, l'utilisation des médias sociaux devient un véritable levier de mobilisation.

### Démocratisation d'Internet

Rebutant plus d'une personne il n'y a pas si longtemps, les médias sociaux et leurs utilisateurs ont rapidement pris d'assaut la planète ! Outil de démocratisation par excellence, les médias sociaux, surtout Facebook, deviennent des outils de communication extrêmement puissants. D'après le rapport *NETendances 2014* du CEFRIO<sup>1</sup>, 85 % des internautes, soit 72 % des adultes québécois, consultent, partagent et interagissent sur les médias

sociaux. Si on extrapole ces données, tout porte à croire que sur les 32 000 enseignantes et enseignants membres des huit syndicats affiliés à la FAE, 20 000 seraient présents sur les médias sociaux !

### Efficacité à se mobiliser

La rapidité et l'instantanéité qui caractérisent les médias sociaux trouvent tout leur intérêt lors d'activités qui requièrent une vaste mobilisation. En effet, les interfaces mobiles, ou téléphones intelligents, sont d'une désarmante facilité d'utilisation, et ce, partout, du moment qu'on possède une connexion Internet. Dorénavant, on diffuse de n'importe où, en temps réel.

### Soyez vigilant

Peu importe la cause qui vous tient à cœur ou les sujets qui vous horripilent, rappelez-vous que les opinions et commentaires émis sur les médias sociaux, particulièrement sur Facebook, laissent des traces. Ne réagissez pas trop rapidement,

pensez-y. Sous le coup de la colère, vos écrits peuvent dépasser votre pensée. Attention : lorsque vous relayez des nouvelles, sachez que les fausses informations circulent aussi largement et rapidement que les vraies. Vérifiez vos sources !

### Joignez-vous à nous

La FAE, active sur Facebook et sur Twitter, vous invite à prendre connaissance des informations qu'elle publie, à les commenter et à les partager afin d'en maximiser la portée. Pour trouver la FAE sur Facebook, ou pour consulter son compte Twitter, rendez-vous sur la page d'accueil du site de la FAE au [www.lafae.qc.ca](http://www.lafae.qc.ca) et cliquez sur les icônes grises qui se situent tout en haut de la page. Rappelons que le site de la FAE contient une foule de renseignements pour vous. Consultez-le souvent.

Joignez-vous à la conversation en partageant l'information que la FAE diffuse. Chaque clique augmente la portée des messages. Ensemble, nous nous ferons entendre !

La phase 3 de la campagne publicitaire de la négociation nationale a débuté à la fin février. La FAE a produit deux capsules vidéos pour diffusion sur les médias sociaux. La première dénonce l'impact des offres patronales sur les enseignantes et enseignants, alors que la seconde s'attaque aux conséquences sur les conditions d'apprentissage des élèves. Visionnez-les sur le compte YouTube de la FAE [youtube.com/user/lafae2010](https://www.youtube.com/user/lafae2010) et surtout diffusez-les dans vos milieux !



<sup>1</sup>Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations (CEFRIO), Les médias sociaux au cœur du quotidien des Québécois, NETendances, vol 5, n° 1, 2014.

# PORTRAIT DU SYNDICALISME EN 2015

Avec l'arrivée à échéance d'une multitude de conventions collectives dans le secteur public, dont celle du personnel enseignant bien sûr, *L'Autonome* a voulu avoir un point de vue plus large quant au syndicalisme en 2015. Entrevue avec un expert en la matière : Jean-Noël Grenier, professeur agrégé à la Faculté des sciences sociales, au Département des relations industrielles de l'Université Laval.

## **Qu'en est-il du syndicalisme en 2015?**

D'un point de vue institutionnel, le syndicalisme se porte bien. Le taux de syndicalisation dans la société québécoise frôle les 40 %, alors que quelque 88 % des employées et employés de l'État sont syndiqués.

D'un point de vue organisationnel, le constat est bien différent. Les liens se sont effrités entre les syndicats et leurs membres. Historiquement, avant le projet de loi n° 25 adopté en 1967 (voir l'encadré), la force syndicale reposait sur l'action locale, et ce, particulièrement dans le secteur de l'enseignement. Or, beaucoup plus tard, au printemps 1985, le projet de loi n° 37 déposé à l'Assemblée nationale (voir l'encadré) a changé la donne. C'est cette Loi qui a dépossédé le niveau local de toute sa dimension politique, en réduisant largement le pouvoir de négociation des organisations syndicales et la portée du droit de grève. À la lumière de ces changements, le grand défi contemporain des syndicats locaux en est un de mobilisation. Celle-ci repose sur une connaissance accrue des préoccupations quotidiennes de ses membres et, surtout, sur le développement d'outils d'action-mobilisation pertinents et efficaces. Un rapprochement entre le syndicat et ses membres est primordial. Pour y arriver, il faut d'abord les conscientiser. Les assemblées syndicales doivent être moins formelles; il faut laisser tomber quelques procédures trop rigides. L'objectif est de sensibiliser le membre au bien-fondé de son association syndicale pour l'amener à une plus grande implication et, éventuellement, pour qu'il milite pour la cause, devenue sienne.

## **Quelle est la place du syndicalisme dans la société d'aujourd'hui?**

Un certain fossé s'est créé quant à la perception populaire du monde syndical et ce qu'il est dans les faits, diminuant ainsi sa capacité d'influence sur les plans politique et social. Depuis quelques années, la précarisation de plus en plus grande des emplois conjuguée à l'arrivée massive de travailleurs autonomes sur le marché du travail contribuent à la perte de vitesse du syndicalisme. Le gouvernement profite un peu de cette situation et souhaite individualiser davantage le rapport au travail. Les actions collectives deviennent donc de plus en plus difficiles à créer.

Par ailleurs, au plan fiscal, le Québec est un réel paradis pour les entreprises. Il n'y a pas de taxes sur les gains en capitaux ni sur les dividendes. Ce sont les citoyennes et citoyens qui écopent en étant trop taxés. C'est précisément là où le mouvement syndical pourrait avoir une importante influence, puisqu'une de ses fonctions est de permettre une fiscalité plus juste et équitable et une meilleure distribution de la richesse. Plus un mouvement syndical est fort, plus le partage de la richesse est équitable.

Au Québec, sur les 900 000 personnes syndiquées, plus de la moitié sont dans les secteurs public et parapublic. Même si on refuse de le voir, le droit de négociation en est affaibli. En effet, les travailleuses et travailleurs de l'État sont encadrés par des lois plus exigeantes en termes d'exercice de moyens de pression et de droit de grève. La négociation se déroule avec le gouvernement, l'employeur-législateur, qui a donc toute la latitude pour décréter une loi spéciale afin de sortir d'une impasse et

de mettre fin, sans possibilité de réplique, à une négociation. Cet affaiblissement du rapport de force entre les parties syndicale et patronale réduit d'autant la capacité de faire des gains en matière de conditions de travail. Le syndicalisme pratiqué devient défensif plutôt qu'offensif. Et pourtant, en éducation particulièrement, le syndicalisme est encore plus important qu'avant : il n'y a qu'à regarder tout ce qui est demandé aux profs ! Il faut donc faire les choses différemment et, surtout, de l'intérieur. Quelques questions se posent alors : comment repenser les instances syndicales ? Comment redéfinir le rôle des déléguées et délégués ?

## **Quelle est la perception de la population face aux syndicats?**

Le syndicalisme n'a pas bonne presse. Hélas, il est vu comme étant l'une des causes de difficultés vécues au Québec en matière de croissance économique. Dans les médias, on ne cesse de nous dire que le Québec serait beaucoup plus prospère sans les syndicats. Alors que jadis le syndicalisme était un agent progressiste, on le considère aujourd'hui comme un agent conservateur. On le perçoit comme une institution moins utile qu'autrefois, qui refuse de s'adapter aux nouvelles réalités du monde du travail. Dans les faits, c'est tout le contraire ! Plusieurs catégories de salariées et salariés ont connu, au cours des dernières années, un recul de leurs conditions de travail, ce qui donne encore aujourd'hui toute sa légitimité au syndicalisme.

Malgré cette perception plutôt négative des syndicats et des personnes syndiquées, les travailleuses et travailleurs du secteur public, de même que leurs revendications, ont un excellent capital de sympathie, en particulier les enseignantes et enseignants ou encore le personnel infirmier. Il y a donc une certaine dichotomie dans cette perception du syndicalisme.

Il ne faut pas oublier aussi que le capital de sympathie de la population est fort jusqu'à ce que des actions collectives se mettent en place. La population québécoise n'aime pas les conflits; nous sommes une société de concertation et de

compromis, il ne faut donc pas trop déranger ! Rappelons-nous toutefois que c'est en dérangeant qu'on fait changer les choses. Le message porteur qui doit être à la base des revendications demeure celui de la qualité des services. Qu'arrivera-t-il si l'éducation de nos enfants n'est pas de qualité ? Voilà où le syndicalisme doit agir en étant offensif.

### **Comment faire alors pour revenir au militantisme de la première heure ?**

À la fin des années 1960, la première génération de baby-boomers était très politisée et militante. Ces personnes ont pris leur place dans les organisations syndicales. À cette époque, les assemblées syndicales avaient lieu sur le temps de travail, ce qui participait à la force de l'action syndicale, et les employeurs le savaient. Tout ça constitue la base du militantisme : plus les personnes y baignent tôt, plus la cause les interpelle, plus elles vont s'engager. Elles n'obtiendront pas systématiquement ce qu'elles revendiquent ; elles créeront toutefois un canal de communication avec l'employeur. Un bel exemple à ce sujet est le « Printemps érable », où on a pu voir une nouvelle génération qui s'est affirmée et qui a laissé un bel héritage. C'est la relève : ces jeunes savent comment s'organiser et revendiquer.

Comme je le mentionnais plus tôt, les syndicats doivent revenir vers leurs membres et aller les chercher dans leur milieu. Ce rôle revient aux déléguées et délégués syndicaux, qui ont la tâche de convaincre les membres sur le terrain. Il faut rebâtir un discours positif quant à l'utilité du syndicalisme. Cette réalité est particulièrement vraie avec les jeunes générations qui témoignent d'une réelle volonté d'action et de revendication. Toutefois, si on ne leur laisse pas de place, elles iront s'investir dans d'autres groupes. Les syndicats doivent donc être ouverts aux changements et aux nouvelles manières de faire.

### **Les stratégies de mobilisation sont-elles influencées par l'utilisation massive des médias sociaux ?**

Les médias sociaux ont assurément contribué à la conscientisation et à la mobilisation. Ils sont devenus incontournables. Toutefois, il ne faut pas oublier que cette tactique peut avoir des résultats éphémères si elle n'est pas accompagnée d'une interaction vivante. Il faut aller chercher la personne à mobiliser dans son intimité, la rencontrer face à face. Dans le secteur de l'éducation, il

faut donc communiquer directement avec les enseignantes et enseignants, tout comme avec les parents qui sont aussi des leviers positifs.

Il est également important de tenir compte du fait que la génération montante, qui a grandi avec les médias sociaux, a été moins exposée à l'éducation syndicale que celle des années 1960.

Les jeunes sont bombardés de messages sur la précarité des emplois, tout en vivant dans une société de consommation. L'écart entre le pouvoir d'achat et les désirs est donc grandissant. Comprendre ce paradoxe permet aussi de justifier l'importance du syndicalisme et de remettre les pendules à l'heure quant à son actualité.

### **Le projet de loi n° 25<sup>1</sup>**

En 1967, le gouvernement de l'Union nationale, dirigé par Daniel Johnson, adopte une loi d'exception qui suspend la libre négociation et le droit de grève des enseignantes et enseignants. Désormais, en éducation, l'État devient le véritable employeur. Un régime de négociation collective à l'échelle de la province est implanté. En janvier 1967, les syndicats d'enseignantes et enseignants lancent un mouvement de grève. Voulant à tout prix éviter une escalade des demandes syndicales d'une commission scolaire à l'autre, le gouvernement réplique sévèrement. En février, le projet de loi n° 25 est déposé pour forcer le retour au travail. Cette mesure suspend le droit de grève et la libre négociation des enseignantes et enseignants jusqu'en juin 1968, prolongeant par conséquent les conventions collectives expirées jusqu'à cette date.

<sup>1</sup> Source : [www.lignedutemps.org](http://www.lignedutemps.org)

Avec ce projet de loi, les négociations devront désormais se faire à l'échelle du Québec et non localement. L'État devient le vis-à-vis avec qui les syndicats doivent discuter pour fixer les salaires et les conditions de travail, dorénavant uniformisés dans toute la province. Provoquant la colère du milieu syndical, les enseignantes et enseignants tiennent une journée symbolique de grève le 17 février, date à laquelle la loi est adoptée. Avec ce nouveau régime de négociation collective, la Centrale des syndicats du Québec (CEQ) prendra du galon en tant que principale interlocutrice syndicale dans le domaine de l'éducation. Par contre, cette loi spéciale confronte pour la première fois les syndicats à leur faux rapport de force dans le secteur public et aux limites de leur droit de grève récemment acquis. Le gouvernement peut ainsi, à tout moment, adopter une loi pour imposer les salaires et les conditions de travail.

### **Le projet de loi n° 37<sup>2</sup>**

Du milieu des années 1960 jusqu'à l'adoption de la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic (L.R.Q., chapitre R8.2) en 1985, six rondes de négociation entre l'État et les salariés syndiqués de la fonction publique et parapublique ont eu lieu. Toutes les rondes, à l'exception de celle de 1968, ont fait l'objet de mesures exceptionnelles interdisant ou reportant l'exercice du droit de grève, imposant un retour au travail, décrétant les conditions de travail des salariés syndiqués, freinant ou réduisant les hausses de salaires. Lors

<sup>2</sup> Source : [www.cahierdusocialisme.org](http://www.cahierdusocialisme.org)

de la présentation de son projet de loi n° 37 à l'Assemblée nationale du Québec en mai 1985, le ministre Michel Claire présente les principales dispositions contenues dans la réforme qu'il entend mettre en place. En somme, le gouvernement cherche à tourner la page sur 15 ans d'affrontement et à diminuer les tensions qui entourent le renouvellement des conventions collectives. Il souhaite aussi pacifier les relations de travail dans les secteurs public et parapublic. La loi, adoptée en juin 1985 et qui est toujours en vigueur, a établi un nouveau cadre juridique pour la négociation collective dans les secteurs public et parapublic.

# RENFORCER L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE ENSEIGNANTE : LA RÉPONSE DE LA FAE À LA RÉFORME ANNONCÉE DES COMMISSIONS SCOLAIRES

L'actualité de l'automne dernier a été largement alimentée par les diverses rumeurs et hypothèses de redécoupage ou fusion des territoires de commissions scolaires, de refonte des structures administratives et de décentralisation de certains pouvoirs vers les directions d'établissement. Le gouvernement libéral n'attendait que l'annonce du taux de participation famélique de 4,85 % aux élections scolaires du 2 novembre pour sonner le glas des structures scolaires actuelles et déposer ses scénarios de réforme.

Pendant ce temps, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) poursuivait sa réflexion sur la nécessité de reconnaître les enseignantes et enseignants comme les premiers experts en pédagogie, et donc d'accroître leur autonomie professionnelle. D'ailleurs, l'importance accordée par la FAE et ses 32 000 membres à l'autonomie professionnelle s'exprime à travers les demandes sectorielles déposées au Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF), le 29 octobre 2014, dans le cadre des travaux de négociation de la convention collective.

Le projet de réforme du gouvernement libéral quant à la possibilité de revoir les pouvoirs des commissions scolaires est perçu par la FAE comme une occasion à saisir pour convaincre le ministre de l'Éducation de la pertinence de confier des pouvoirs accrus au personnel enseignant plutôt qu'aux directions d'établissement.

Voici les grands pans du projet de réforme ainsi que la manière dont le concept d'autonomie

professionnelle peut s'actualiser grâce à la modification des lois et règlements qui régissent la profession.

## Une réforme en trois temps

Avant d'expliciter les propositions de la Fédération en matière de modifications législatives, il est important de comprendre que les enjeux soulevés par le projet de réforme du gouvernement relèvent de trois ordres distincts. Chacun pourrait être appliqué indépendamment les uns des autres ou en bloc, selon la volonté ministérielle :

- redécoupage ou fusion des territoires de commissions scolaires;
- refonte de leur structure administrative et de leur gouvernance (ex. évaluation de la pertinence des élections scolaires ou possibilité de nouveaux conseils d'administrateurs);
- transfert de certains pouvoirs confiés aux commissions scolaires vers les établissements.

Cette réforme annoncée pourrait entrer en vigueur de deux manières : par décret, un mécanisme rapide prévu dans la Loi sur l'instruction publique (LIP), mais qui ne prévoit pas tous les paramètres de mise en œuvre. Elle pourrait aussi faire l'objet d'un projet de loi, un processus long, mais dont l'application est davantage circonscrite. Le gouvernement pourrait choisir son *modus operandi* selon l'urgence qu'il a d'agir. Puisque cette réforme aura des conséquences majeures sur le réseau scolaire et qu'elle suscitera un

sentiment d'inquiétude chez ses syndicats affiliés et leurs membres, la FAE estime qu'un projet de loi serait préférable, puisqu'il permettrait notamment de clarifier tous les impacts sur les transferts d'accréditations syndicales en cas de fusion.

Toutefois, avec la démission récente du ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, et la nomination du nouveau ministre, François Blais, il devient difficile de prévoir si le projet demeurera une priorité du gouvernement, s'il sera modifié ou non et de quelle manière et à quelle vitesse il sera déployé. Peu importe les orientations gouvernementales, la FAE poursuivra ses représentations auprès du gouvernement afin que l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants soit reconnue concrètement.

## Et l'autonomie professionnelle dans tout ça?

La FAE avait entamé, il y a plus de trois ans, une réflexion sur l'autonomie professionnelle, les structures scolaires et les encadrements légaux qui régissent actuellement la profession enseignante au Québec. Le principal objectif de cette réflexion : faire reconnaître les enseignantes et enseignants comme premiers experts de la pédagogie. De nombreux travaux ont été menés, avec la participation de milliers de membres de la Fédération. Ces travaux ont porté sur le partage des responsabilités et des pouvoirs entre le personnel enseignant, les conseils et les directions d'établissement, les commissions scolaires et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Cet exercice a été réalisé avec la volonté habituelle de la Fédération de proposer des solutions aux situations qu'elle juge inacceptables pour les enseignantes et enseignants, particulièrement en matière de respect de leur autonomie professionnelle, individuelle et collective.

À la lumière de ces travaux, la Fédération a constaté que six grandes entraves restreignent présentement l'autonomie professionnelle du personnel enseignant :

- l'alourdissement de la tâche;
- le non-respect du jugement professionnel;
- la bureaucratisation;
- les ingérences dans la pratique;
- les limites de certains encadrements légaux (Loi sur l'instruction publique (LIP), régime pédagogique, instructions ministérielles, ententes nationale et locales);
- l'absence de balises claires et de socle commun.

Pour tous les secteurs (Formation générale des jeunes, Éducation des adultes ou Formation professionnelle), les enseignantes et enseignants doivent pouvoir se réappropriier la totalité de leur pratique, en éliminant les ingérences diverses et les lourdeurs bureaucratiques, tout en veillant au respect de leur jugement professionnel. Les enseignantes et enseignants se sentent responsables des moyens qui relèvent de leur pratique enseignante, mais ne peuvent être tenus seuls responsables des résultats, puisqu'ils dépendent de nombreux facteurs extérieurs à l'école ou au centre. Parmi ceux-ci, les inégalités et les exclusions sociales engendrées par des facteurs socioéconomiques viennent au premier rang, suivies de près par la dévalorisation qui frappe l'éducation et l'école publique au Québec.

Après avoir identifié diverses contraintes, des propositions cohérentes, crédibles et respectueuses quant aux rôles, responsabilités et pouvoirs de chacun des acteurs de l'éducation ont été soumises en janvier dernier au ministre Bolduc, encore en poste à ce moment.

### Contraintes pour le personnel enseignant

- L'expertise du personnel enseignant n'est pas pleinement reconnue, principalement en ce qui concerne la pédagogie;
- L'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants est souvent limitée, voire bafouée, à l'intérieur des encadrements légaux actuels (LIP, programmes de formation, etc.);
- La LIP balise mal et ne définit pas clairement l'autonomie professionnelle individuelle et collective du personnel enseignant;
- La LIP confond les droits individuels et collectifs du personnel enseignant avec ses obligations.

### Solutions proposées par la Fédération

- Définir clairement dans la LIP ce qui relève des droits individuels et collectifs du personnel enseignant au regard de la pédagogie;
- Redonner aux enseignantes et enseignants le pouvoir décisionnel en ce qui concerne la pédagogie;
- Faire en sorte que le personnel enseignant



dispose d'une réelle autonomie professionnelle, notamment par une pleine et entière liberté de choisir ses modalités d'intervention, ses approches et ses méthodes pédagogiques ainsi que son matériel didactique et ses normes, ses modalités et ses instruments d'évaluation des apprentissages.

Les travaux menés par la FAE sont uniques, dans la mesure où ils ont permis une réflexion sur le concept d'autonomie professionnelle, individuelle et collective, sous l'angle de la reprise en charge par les enseignantes et enseignants, de leurs fonctions pédagogiques. En ce sens, le modèle replace le personnel enseignant au cœur des décisions relatives à la pédagogie et vise à faire reconnaître pleinement

son expertise. Par ailleurs, la Fédération ne remet pas en question l'existence même des commissions scolaires ou des conseils d'établissement, mais demeure critique face à leur pratique. Pour la Fédération, le statu quo n'est pas une option.

En somme, la reconnaissance de l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants doit inévitablement passer par de multiples modifications législatives et réglementaires qui traduiront la valeur du travail de toutes les enseignantes et tous les enseignants et le respect de leur expertise. Si le gouvernement et le nouveau ministre veulent réellement valoriser la profession enseignante, ils doivent écouter les premiers experts en pédagogie, leur faire confiance et répondre favorablement aux demandes formulées par la FAE.

## UNE HAUSSE DE TAXES REPORTÉE POUR CAUSE DE BONNE SANTÉ !

Malgré l'annonce d'une hausse de taxes à l'intention des compagnies d'assurance, les adhérentes et adhérents au régime d'assurance collective de la FAE s'en tirent mieux en raison de l'excellente santé financière de ses fonds.

C'est en effet le 2 décembre dernier que le ministre des Finances du Québec, Carlos Leitão, annonçait de nouvelles mesures fiscales touchant les compagnies d'assurance, dont La Capitale, administratrice du régime d'assurance collective de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). Ces nouvelles mesures fiscales se traduisent par les hausses de taxes suivantes :

- le taux de la taxe sur le capital qu'une société d'assurance doit payer sur les primes ou sur les prestations est augmenté de 2 % à 3 %;
- le taux de la taxe compensatoire applicable aux primes d'assurance passe de 0,30 % à 0,48 %<sup>1</sup>.

Au total, les taux de taxes passeront de 2,30 % à 3,48 % des primes payées par chaque adhérente ou adhérent. Cet ajustement de taxes de 1,18 % correspond à une augmentation de 1,30 % des taux de primes nettes pour la FAE, et ce, en date du 3 décembre 2014. Concrètement, cela signifie que le montant récupéré par le gouvernement, pour la FAE seulement, s'élève à environ 653 990 \$. Il est étonnant de constater le peu d'écho qu'a eu cette



annonce si l'on considère les gains astronomiques qui seront engrangés par le gouvernement avec cette seule mesure.

### Ajustement nécessaire des taux

Lorsqu'il y a des augmentations de taxes, il doit nécessairement y avoir un ajustement des taux des primes d'assurance. Dans ces cas, la plupart des assureurs proposent généralement deux solutions :

- **solution 1 :** ajustement immédiat des taux pour tenir compte de la hausse des taxes. En raison de l'obligation de s'entendre avec l'employeur pour une hausse des taux en cours d'année, cette solution est complexe à appliquer (clause 5-10.12, paragraphe b de la convention collective).
- **solution 2 :** ajustement des taux au prochain renouvellement. Pour la FAE, ces taux devraient donc être ajustés le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le principal inconvénient de cette solution est la nécessité de récupérer les taxes du 3 décembre 2014 au 31 décembre 2015 (un peu plus d'un an). L'augmentation serait donc plus élevée et atteindrait 2,60 % (1,30 % x 2) pour ce seul facteur.

### Solution retenue

Puisque les deux solutions évoquées comportent d'importants inconvénients, la FAE a retenu une troisième solution, et ce, grâce à la bonne santé de son régime d'assurance collective. Il s'agit de financer, à même les montants disponibles dans les différents fonds de son régime d'assurance, l'augmentation des taxes du 3 décembre 2014 jusqu'au 31 décembre 2015. De cette manière, l'augmentation des taxes au 1<sup>er</sup> janvier 2016 n'aura pas à inclure la récupération des taxes pour la période du 3 décembre 2014 au 31 janvier 2015. L'augmentation ne sera donc que de 1,30 %<sup>2</sup>.

En terminant, rappelons que plusieurs autres facteurs<sup>3</sup> ont une influence sur les taux des primes. Nous savons donc déjà que nous aurons une augmentation de 1,30 % au 1<sup>er</sup> janvier 2016 en raison des hausses de taxes, mais nous ne pouvons pas anticiper l'influence, à la hausse ou à la baisse, que pourraient avoir à ce moment-là les autres facteurs.

Pour plus de renseignements sur la structure du régime d'assurance collective de la FAE, consultez le site Internet : [lafae.qc.ca/relation\\_travail/assurances/](http://lafae.qc.ca/relation_travail/assurances/)

<sup>1</sup> Il est prévu que ce taux s'applique jusqu'au 31 mars 2017, avant de revenir à 0,30 % par la suite.

<sup>2</sup> Si le gouvernement applique ce qu'il a annoncé le 2 décembre, la hausse du taux de la taxe compensatoire applicable aux primes d'assurance serait annulée le 31 mars 2017 et reviendrait donc à 0,30 %, ce qui ferait redescendre les taux de 0,20 % supplémentaire.

<sup>3</sup> Autres facteurs : inflation, niveau d'utilisation du régime, hausse du prix des médicaments, etc.

## ÉMILE PROULX-CLOUTIER : L'ENGAGEMENT, LE VRAI

L'Autonome reproduit ici une excellente entrevue du journaliste Marc Cassivi, diffusée dans *La Presse+* du 15 janvier dernier, avec Émile Proulx-Cloutier qui interprète le rôle-titre de la série *30 vies*. Un magnifique témoignage d'appui envers les profs!

**É**mile Proulx-Cloutier est le nouveau professeur de la série *30 vies*, à ICI Radio-Canada. Le comédien et auteur-compositeur-interprète a réalisé un documentaire sur le rapport maître-élèves avec sa compagne Anaïs Barbeau-Lavalette, *Le plancher des vaches*, qui sera présenté samedi prochain aux Rendez-vous du cinéma québécois. Discussion sur l'éducation.

**Tu avais envie de parler d'éducation. Tu t'es inspiré de profs que tu as eus pour ton rôle dans *30 vies*?**

J'ai eu des profs rigoureux. J'ai surtout eu un prof de musique qui était strict au niveau de la discipline, qui était intolérant de tout comportement qui n'avait rien à voir avec la musique. Il nous disait de nous investir, de plonger. Il n'acceptait pas que l'on perde notre temps. Je crois qu'il faisait réagir certains parents, mais je garde un très bon souvenir de lui. Il était très posé, bien mis, raffiné, sa langue était châtiée. Le personnage que je joue ressemble plus à un membre d'avec pas d'casque qui donnerait un cours de musique au secondaire. Ce que j'ai retenu de mon professeur, c'est sa façon de tirer le meilleur de ses élèves. De voir le potentiel et d'être extrêmement déçu quand il n'est pas exploité.

**As-tu vu le film *Whiplash*?**

Oui! Là, on est vraiment au-delà de l'éducation. Ce prof-là n'est pas en train de former des musiciens; il cherche une perle. Mais d'un coup

que c'est le seul moyen de mettre la main sur une perle, tu fais quoi? T'arrêtes d'en trouver ou tu fais comme lui, et c'est inhumain? Le paradoxe est là. Ça me confronte. Je n'ai pas envie d'être un musicien, un artiste,

un père comme ça. Mais je suis convaincu qu'il y a des talents mort-nés parce qu'ils ont été dévalorisés par des figures d'autorité. Des profs ou des parents qui dénigrent ce qu'un jeune fait. Moi, j'ai eu beaucoup de chance.

**Beaucoup d'artistes ont souffert que leurs parents craignent qu'ils n'arrivent pas à gagner leur vie de leur art. Ça n'a pas été ton cas. Tes parents sont comédiens...**

Beaucoup de parents artistes veulent quand même préserver leur enfant d'une vie d'artiste. Parce qu'ils craignent que leur enfant se casse le nez. C'est une crainte naturelle.

**Et légitime!**

Le fait de m'être intéressé aux arts m'a mis très tôt en contact avec l'enseignement individuel. Les cours de piano, ça se donne un à un dans un cubicule. Ça m'a fait du bien, dans une certaine sphère de la connaissance, d'avoir ce contact-là. On ne valorise pas beaucoup ça à l'école, ni avec les plus doués, ni avec les moins doués. Ce n'est pas grave de reconnaître qu'on n'est pas égaux. Les notes et la moyenne le manifestent. Je ne sais pas ce que ça prendrait - j'en ai souvent discuté avec des amis profs -, mais ce serait vraiment intéressant que le système non seulement n'échappe pas un élève moins doué, mais surtout ne laisse jamais s'emmerder un élève doué. Je suis persuadé qu'il y a des profs qui se désolent de ça.

**Les profs que tu connais trouvent que ce sont surtout les doués qui sont laissés pour compte?**

J'ai surtout l'impression que l'on craint le mot « élitiste ». Pour que des talents se développent et que l'on règle aussi le problème de l'analphabétisme fonctionnel, il faut investir de l'énergie des deux côtés. Ça fait 50 ans qu'on a l'éducation publique obligatoire; je ne peux pas expliquer le taux de 49% d'analphabétisme fonctionnel. Je ne suis pas du tout un spécialiste de l'éducation, mais puisque je joue un prof à la télévision et qu'on vient de faire un documentaire sur un mode d'enseignement particulier, je m'y intéresse beaucoup en ce moment. Les profs m'en parlent beaucoup.

**Qu'est-ce qu'ils te disent?**

**Philosophiquement, on est à une époque qui préfère masquer les différences et le décalage entre les meilleurs et les moins bons.**

Il faut donner aux profs les moyens de générer des coups de foudre. Pas seulement pour la poésie et la littérature, mais aussi pour l'algèbre. Je pense qu'il y a des passions de profs qui sont éteintes. Parce que leurs conditions de travail font en sorte qu'ils ne tiennent pas le coup. A-t-on vraiment les moyens de se priver de ces gens-là qui, dans un autre contexte, auraient pu déployer tout leur talent?

**Il me semble clair qu'on ne valorise pas beaucoup la fonction de prof dans notre société...**

On dirait que l'on considère qu'être professeur, ça fait partie de la vie. Comme si c'était une job comme une autre. Alors que l'on a des attentes démesurées envers les profs. Je fais un métier qui est hyper valorisé. On gagne des trophées parce qu'on a été drôle. Je pense que, sans faire dans le drame, il y a une carence associée à la fonction de professeur en comparaison de ce que l'on attend de lui. Je ne suis pas sûr que j'aurais envie d'être prof aujourd'hui. Ça prend beaucoup de courage. Je suis content de faire semblant!

**On a aussi décidé, comme société, que ce n'était pas un métier qui méritait une rémunération importante.**

Le salaire, c'est une chose. Les conditions dans lesquelles tu travailles, les moyens qu'on te donne pour transmettre ce que tu brûles de transmettre, c'en est une autre. Créer ce cadre-là, qui permet à des étudiants de s'élever. Je comprends qu'on se serre la ceinture collectivement, mais a-t-on vraiment demandé aux profs ce dont ils ont besoin? On menace d'acheter moins de livres pour les bibliothèques scolaires, on menace l'existence de l'aide aux devoirs. Ça n'a pas de sens. On peut se serrer la ceinture, mais on ne se serre pas le cerveau! On ne rogne pas là-dessus. On ne rogne pas sur les services essentiels. C'est essentiel d'avoir droit à un contexte d'éducation qui soit propice à faire fleurir des talents sans négliger ceux qui ont plus de difficultés. On parle d'engagement. Nous, les artistes, on est estampillés « engagé » dès que l'on fait la moindre chose dans l'espace public. Mais être prof, c'est un tout autre engagement. C'est faire un show de théâtre, huit heures par jour, cinq jours par semaine, devant un public qui ne t'applaudit jamais!

## MÉPRIS DU GOUVERNEMENT : LE SUJET DE L'HEURE !

Le dépôt des propositions patronales du gouvernement libéral de Philippe Couillard, à Québec les 15 et 16 décembre 2014, aura fait couler beaucoup d'encre et occupé un temps d'antenne considérable. Sur les 183 mentions, articles, entrevues ou reportages médiatiques que la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ou l'un de ses représentants a générés du 9 décembre 2014 au 31 janvier 2015, les deux tiers ont traité de l'indignation de la FAE face aux offres patronales.

Fait intéressant dont on peut s'enorgueillir : les deux points de presse de la FAE, dont celui avec la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec - FIQ, ont été diffusés en direct sur les ondes de LCN et de RDI, contrairement à celui des autres centrales syndicales plus importantes en nombre.

Les deux autres sujets les plus populaires au courant de cette période ont été le rassemblement des personnes déléguées de l'Alliance FIQ-FAE du 27 janvier (10 %), suivi de l'offensive contre le financement public des écoles privées (7 %). Au total, la FAE a généré en moyenne plus de 30 mentions par semaine ou plus de 6 par jour.

Globalement, les retombées médiatiques, francophones et anglophones, se répartissent de la façon suivante :

- **télévision** : 25,1 % (46)
- **radio** : 32,2 % (59)
- **presse écrite** : 38,8 % (71)
- **Internet** : 3,8 % (7)

En somme, la FAE a bénéficié d'une très bonne visibilité médiatique non seulement en raison du nombre d'articles produits, mais aussi en raison de la variété des entreprises de presse qui en ont parlé. Les médias québécois francophones les plus importants ont tous couvert à un moment ou à un autre l'un des sujets liés à la FAE : *La Presse+*, *Le Devoir*, *le Journal de Montréal*, *le Journal de Québec*, *le journal Métro*, la Presse canadienne, la télévision et la radio de la Société Radio-Canada, TVA ainsi que plusieurs stations de radio de Cogeco et de Bell Média. Du côté anglophone, la station de télévision anglophone CTV s'est intéressée au rassemblement des personnes déléguées de l'Alliance FIQ-FAE et *The Gazette*, pour sa part, a couvert le dépôt des propositions patronales.

## LES FEMMES : PREMIÈRES VICTIMES DES MESURES GOUVERNEMENTALES

Une nouvelle étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) démontre que les femmes ont été plus pénalisées que les hommes tant par les mesures de relances économiques, mises en place depuis 2008, que par celles d'austérité, depuis 2010. Ces mesures ont creusé un fossé de 6,7 milliards de dollars entre les hommes et les femmes.

En effet, pour sortir de la crise économique de 2008, le gouvernement du Québec a adopté des stratégies telles l'accélération de son plan

d'infrastructures et le démarrage du Plan Nord. Axées sur le secteur de la construction, ces stratégies ont surtout favorisé les hommes. Les mesures d'austérité mises en place pour atteindre l'équilibre budgétaire ont, quant à elles, principalement touché les femmes puisqu'elles sont survenues dans le secteur public, le plus grand employeur féminin.

Bien que le ministre des Finances, Carlos Leitão, ait affirmé en commission parlementaire que les mesures imposées étaient « neutres » et « technocratiques », une analyse différenciée selon les sexes permet de dresser un portrait plus clair qui indique le contraire. La stratégie de sortie de crise, tant avec ses mesures de relance qu'avec ses budgets austères, a augmenté les inégalités entre les hommes et les femmes.

« Les mesures d'austérité et les femmes : analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008 » d'Éve-Lyne Couturier et Simon Tremblay-Pepin, tous deux chercheurs à l'IRIS, est disponible gratuitement sur le site Internet de l'IRIS au [www.iris-recherche.qc.ca](http://www.iris-recherche.qc.ca)

## APPEL À L'ACTION FÉMINISTE

La Marche mondiale des femmes, à l'international tout comme au Québec, appelle à un 24 heures d'actions féministes en solidarité avec les femmes d'ici et d'ailleurs. Le 24 avril 2015, entre 12 h et 13 h, les groupes féministes et leurs alliées sont invitées à organiser des actions locales pour dénoncer les différents systèmes (économique, capitaliste néolibéral, patriarcal, colonialiste, etc.) responsables de l'exploitation du travail des femmes partout dans le monde. Consulter le site Internet de la Marche mondiale des femmes pour plus de détails : [www.mmfqc.org](http://www.mmfqc.org)

## LA FAE SE DOTE D'UN OUTIL POUR MIEUX VOUS REPRÉSENTER

Conformément à la décision unanime prise par les représentantes et représentants syndicaux affiliés à la FAE en décembre 2012, la Fédération et ses syndicats affiliés se sont dotés d'un logiciel de gestion des membres. Cet outil permettra de dresser le profil des enseignantes et enseignants qui sont représentés par la FAE. À titre d'exemple, la Fédération et ses syndicats affiliés seront désormais en mesure de connaître la répartition femmes-hommes, de déterminer l'âge moyen des membres, de savoir combien d'enseignantes et enseignants travaillent dans chacun des secteurs, de préciser le taux de précarité en emploi, etc. Ce

nouvel outil, inspiré de celui utilisé par la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec - FIQ, permettra à la Fédération, et à chacun des syndicats locaux, de mieux vous représenter. Il importe de rappeler que cet outil a été développé en tenant compte des besoins exprimés par chacun des syndicats affiliés. Un protocole d'utilisation, signé par la FAE, les syndicats affiliés et le fournisseur de services, détermine les règles d'utilisation du logiciel. Ce protocole respecte de manière rigoureuse les paramètres qui encadrent l'utilisation des données personnelles. Vous pouvez vous le procurer en transmettant un courriel à : [lafae@lafae.qc.ca](mailto:lafae@lafae.qc.ca)

# SUGGESTIONS DE LECTURE

## Trois fois Baillargeon : comprendre, réfléchir, se projeter

Normand Baillargeon est l'un des intellectuels québécois les plus reconnus dans le monde. Désormais incontournable, son *Petit cours d'autodéfense intellectuelle* a été traduit en une dizaine de langues et distribué dans plusieurs pays. Philosophe touche-à-tout, penseur anarchiste, c'est un grand défenseur des libertés, de la culture commune et d'une éducation émancipatrice. Vulgarisateur passionné, Baillargeon se plaît à débusquer les sophismes et autres raccourcis intellectuels que nous servent quotidiennement les médias, chroniqueurs et politiciens pour élaborer ce prêt-à-penser qui nous invite à la facilité, à l'individualisme et à l'immobilisme social. Auteur prolifique, Baillargeon nous proposait récemment trois petites plaquettes intéressantes.

Dans *Mutations de l'univers médiatique : médias traditionnels et nouveaux*, il aborde avec d'autres observateurs les changements que les nouveaux médias électroniques apportent dans la donne journalistique, démocratique et sociale. Une réflexion collective qui invite à examiner autrement les rapports de force des mouvements sociaux à l'ère du Web 2.0.

Dans *Une histoire philosophique de la pédagogie*, Baillargeon retrace, de manière très simple, les grands enjeux philosophiques à l'origine des systèmes d'éducation. Un outil incontournable pour poursuivre la réflexion sur l'école que nous voulons.



Normand BAILLARGEON (dir.), **Mutations de l'univers médiatique : médias traditionnels et nouveaux**, M Éditeur, Mont-Royal, 2014, 152 pages.



Normand BAILLARGEON, **Une histoire philosophique de la pédagogie. Tome I – De Platon à Dewey**, Éditions Poètes de Brousses, 2015, 224 pages.



Normand BAILLARGEON, **Chronique des années molles**, Leméac, 2014, 176 pages.

Dans *Chronique des années molles*, il réunit un ensemble de réflexions qu'il a menées sur les enjeux de société qui ont marqué les dernières années, dont ceux du printemps étudiant et de la laïcité ne sont pas les moindres...

## Des rabais exclusifs : c'est réglé.

**10%** DE RABAIS EXCLUSIF  
sur vos assurances auto,  
habitation et véhicule de loisirs

Jusqu'à  
**360 \$** DE RÉDUCTION  
en regroupant vos nouvelles assurances auto,  
habitation et véhicule de loisirs chez nous<sup>1</sup>

Obtenez une soumission  
**1 866 987-0797**  
[lacapitale.com/fae](http://lacapitale.com/fae)



**La Capitale**  
Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. 1. Réduction offerte sur nouvelles polices 2 ans. Remboursement par chèque ou dépôt bancaire. 2. Détails et règlement disponibles à l'adresse ci-dessus mentionnée.

MICROSITE NÉGOCIATION NATIONALE 2015

# Branchez- VOUS!

sur tout ce qui concerne  
la négociation de vos  
conditions de travail.

Visitez le site  
régulièrement pour :

- ☉ Prendre connaissance des dernières actualités.
- ☉ Lire les publications sur une foule de sujets liés à la Négo 2015.
- ☉ Consulter et partager des citations saugrenues.
- ☉ Regarder des photos de rassemblements et de manifestations.



C'est un rendez-vous au  
**[lafae.qc.ca/nego2015](http://lafae.qc.ca/nego2015)**